

COMMISSION DES TERRAINS ET INFRASTRUCTURE DES INSTALLATIONS SPORTIVES

PV N° 11 du 31 octobre 2018

Président: M. PETROSINO François

COMPLEXE SPORTIF DE VILLEGLY

Décision prise par la Commission Régionale des Terrains et Infrastructures des installations au cours du 10/09/2018 et avalisée par PV n°02 de la CFTIS en date du 27/09/2018

Ville – VILLEGLY

Terrain – Complexe Sportif – NNI 114260102

Classement initial Niveau 6

CONVOCAATION CRTIS

Réunion de travail le 19/11/2018 à 14h30
Au siège de la Ligue à MONTPELLIER

Le Président de la Commission
M. PETROSINO